

N° 89-652-X2024001 au catalogue
ISBN 978-0-660-68753-7

Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale

Durée des premières unions : une analyse comparative entre les immigrants reçus et les personnes nées au Canada

par Clémence Zossou et Solène Lardoux

Date de diffusion : le 11 mars 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Durée des premières unions : une analyse comparative entre les immigrants reçus et les personnes nées au Canada

par **Clémence Zossou** (Diversité et Statistique socioculturelle) et **Solène Lardoux** (Université de Montréal)

Depuis des décennies, l'institution de la famille connaît des changements, notamment un processus de désinstitutionnalisation de la vie conjugale¹, qui devient plus instable qu'auparavant. Au Canada, on observe une augmentation de la complexité des structures familiales et des modifications dans les formes de vie conjugale, par exemple la progression soutenue de l'union libre et le fait qu'elle constitue non seulement une voie d'entrée dans la vie conjugale, mais aussi un cadre dans lequel on peut avoir et élever des enfants². L'ensemble de ces changements a entraîné une hausse de la prévalence des seconds mariages et des unions libres³. Ce qui pourrait impliquer une augmentation du nombre d'enfants vivants dans des familles recomposées, un report des naissances ou même une baisse de la fécondité.

Parallèlement, la population immigrante ne cesse de croître au Canada. En 2021, les immigrants reçus⁴ représentaient près du quart (23 %) de la population canadienne, soit plus de 8,3 millions de personnes. En 2016, ils étaient environ 7,5 millions. Les pratiques matrimoniales dans le pays d'origine peuvent contraster avec celles du pays d'accueil des immigrants. De plus, une fois arrivés au Canada, les immigrants vivent des changements associés à l'installation dans un nouveau pays avec des modes de vie différents et la nécessité de s'adapter à de nouvelles situations de vie. Ainsi, on peut supposer que les comportements en matière de formation et de dissolution⁵ des unions soient différents chez les immigrants reçus et chez les personnes nées au Canada. En 2017, selon les données de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, les personnes nées au Canada (31 %) étaient plus susceptibles que celles nées à l'extérieur du pays (13 %) de connaître une deuxième union ou des unions subséquentes⁶. Toutefois, malgré les nombreuses études⁷ sur la dissolution des unions, aucune d'elles ne traitait de la population immigrante.

Afin de répondre à cette lacune dans la littérature canadienne sur la stabilité des unions au sein de la population immigrante, le présent article a pour objet l'analyse de la durée des premières unions⁸ (que ce soit un mariage ou une union libre), en comparant les personnes nées au Canada et les immigrants reçus. D'une part, on analyse le calendrier de dissolution des premières unions – processus désigné par l'expression « dissolution d'union » afin de faciliter la lecture – selon le statut d'immigrant reçu et le sexe⁹. D'autre part, on examine dans quelle mesure certaines caractéristiques sociodémographiques influencent le risque de dissolution de ces unions. L'analyse est menée à partir des données rétrospectives de l'ESG sur la famille, réalisée en 2017, et s'appuie sur l'application des méthodes d'analyse de survie. Elle porte sur les répondants qui étaient âgés de 20 ans et plus au moment de l'enquête et étaient ou avaient déjà vécu en couple, mariage ou union libre.

La dissolution de la première union est plus fréquente chez les personnes nées au Canada, comparativement aux immigrants reçus

En 2017, près de deux personnes âgées de 20 ans et plus sur cinq (36 %), au Canada, avaient connu la dissolution de leur première union (tableau 1). Par rapport aux immigrants reçus (24 %), les personnes nées au Canada (41 %) étaient relativement plus nombreuses à avoir mis fin à leur première union. Chez les personnes nées au Canada, les hommes (38 %) étaient moins susceptibles que les femmes (43 %) d'avoir mis fin à leur première union. À l'inverse, il n'y avait pas de différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes chez les immigrants reçus.

1. Cherlin (2004).

2. Lapierre-Adamcyk et autres (1999), Le Bourdais et Lapierre-Adamcyk (2004) et Le Bourdais et autres (2014).

3. Bohnert (2011).

4. Un immigrant reçu ou un résident permanent est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.

5. Par dissolution d'union, on entend les séparations et les divorces. Les personnes veuves sont exclues de l'analyse. Dans la suite du présent article, l'expression « dissolution d'union » réfère à la séparation ou au divorce.

6. Statistique Canada (2019).

7. Trovato (1993), Hall et Zhao (1995), Bohnert (2011), Ménard (2011) et Le Bourdais et autres (2014).

8. Dans la suite du présent article, le terme « union » sera utilisé pour désigner à la fois les mariages et les unions libres.

9. L'Enquête sociale générale sur les familles de 2017, ne recueillait que des données sur le sexe des répondants; les données sur le genre ne sont donc pas disponibles.

Dans l'ensemble de la population, l'expérience de la dissolution d'union était plus courante chez les personnes de la génération du baby-boom – nées entre 1945 et 1964 – (40 %), par rapport à celles des cohortes précédentes (de 1917 à 1944) (31 %), ainsi que celle des cohortes plus jeunes (de 1965 à 1997) (34 %). Lorsqu'on prend en compte le statut d'immigrant, on observe la même tendance chez les personnes nées au Canada. En revanche, chez les immigrants reçus, il n'y avait pas de différence entre ceux nés entre 1945 et 1964 et de ceux nés entre 1917 et 1944. De plus, parmi les générations plus jeunes (les personnes nées entre 1965 et 1997), la dissolution d'union était plus de deux fois plus fréquente chez les personnes nées au Canada (40 %) que chez les immigrants reçus (18 %).

Tableau 1
Proportion de personnes âgées de 20 ans et plus ayant vécu la dissolution de leur première union, par suite d'une séparation ou d'un divorce, selon le statut d'immigrant reçu et le sexe, Canada, 2017

	Les deux sexes			Hommes			Femmes		
	Ensemble de la population	Nés au Canada	Immigrants reçus	Ensemble des hommes	Nés au Canada	Immigrants reçus	Ensemble des femmes	Nées au Canada	Immigrantes reçues
	pourcentage								
Ensemble de la population	36,0	40,6 *	23,5	34,3	38,4 **	22,7	37,7	42,8 ***	24,3
Cohorte de naissance									
De 1917 à 1944	30,6 †	32,1 †	26,4	24,9 †	26,3 †	21,3 †	37,4	38,6 †	32,9
De 1945 à 1964 (réf.)	40,4	43,0 *	31,7	39,6	41,5 **	31,2	41,2	44,2 ***	32,2
De 1965 à 1997	33,8 †	40,3 †*	17,8 †	32,2 †	38,0 †**	17,7 †	35,3 †	42,5 ***	17,8 †
Âge au début de l'union									
Moins de 25 ans (réf.)	43,2	46,6 *	29,8	42,7	44,8 **	31,3	43,5	47,9 ***	29,0
25 ans et plus	26,1 †	30,2 †*	19,0 †	26,2 †	30,3 †**	19,0 †	25,9 †	30,2 †***	18,9 †
Type d'union									
Mariage (réf.)	24,2	28,5 *	17,6	20,8	24,3 **	15,0	27,5	32,7 ***	20,1
Union libre suivie d'un mariage	32,3 †	32,5 †	31,1 †	33,1 †	31,8 †	39,4 †	31,7 †	33,1 ***	24,6
Union libre	64,6 †	65,4 †	63,7 †	64,3 †	65,1 †	63,0 †	65,0 †	65,7 †	64,6 †
Enfants nés ou adoptés lors de cette union									
Oui	25,9 †	29,4 †*	17,4 †	22,9 †	26,2 †**	14,3 †	28,7 †	32,4 †***	20,4 †
Non (réf.)	58,8	63,2 *	44,2	58,5	61,6 **	48,9	59,2	65,0 ***	38,9
Plus haut niveau de scolarité									
Inférieur au baccalauréat (réf.)	39,7	43,1 *	27,7	37,7	40,5 **	26,9	41,7	45,6 ***	28,4
Baccalauréat ou grade supérieur	28,1 †‡	34,1 †*	18,0 †	26,8 †	32,3 †**	17,8 †	29,4 †	35,7 †***	18,2 †
Population racisée¹									
Oui	19,2 †	30,5 †*	17,6 †	18,2 †	30,2 **	16,0 †	20,1 †	30,8 †***	19,3 †
Non (réf.)	40,2	41,0 *	34,0	38,2	38,7	34,2	42,0	43,2 ***	33,7
Pratique d'activités religieuses ou spirituelles sur une base individuelle au cours des 12 derniers mois									
Oui (réf.)	33,7	38,9 *	22,3	30,6	35,2 **	20,5	36,1	41,7 ***	23,9
Non	39,3 †	42,7 †*	25,6	38,2 †	41,2 †**	25,9 †	40,7 †	44,6 ***	25,2
Parents séparés ou divorcés									
Oui	49,3 †	51,7 †*	35,7 †	46,6 †	47,4 †	38,5 †	51,5 †	55,4 †***	33,7 †
Non (réf.)	32,0	36,4 *	21,5	30,8	35,0 **	20,9	33,1	37,9 ***	22,1
Lieu où l'union a débuté									
Au Canada	25,7 †	24,1 †	27,6 †
À l'extérieur du Canada et toujours en cours au moment de l'immigration (réf.)	13,2	12,1	14,1
Nombre d'années écoulées depuis l'immigration									
Moins de 10 ans	11,7 †	13,1 †	10,3 †
De 10 à 29 ans	20,6 †	19,8 †	21,4 †
30 ans et plus (réf.)	34,7	32,7	36,8

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (Les deux sexes - Immigrants reçus) ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (Immigrants reçus) ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (Immigrantes reçues) ($p < 0,05$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence de chaque variable ($p < 0,05$)

‡ Lecture : En 2017, parmi les personnes détenant un baccalauréat ou un grade supérieur, 28,1 % avaient déjà vécu la dissolution de leur première union.

1. Les données sur les « groupes racisés » sont mesurées par la variable « minorité visible ».

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Famille, 2017.

En 2017, la dissolution d'union était plus courante chez les personnes dont la première union était une union libre (65 %), par rapport à celles dont l'entrée en union s'est amorcée par un mariage (24 %). À titre de comparaison avec les personnes dont l'union a débuté par un mariage, l'expérience de la dissolution d'union était légèrement plus fréquente chez les personnes qui se sont mariées après avoir vécu en union libre avec leur conjoint (32 %). Ces différences dans la prévalence de la dissolution selon le type d'union sont similaires chez les personnes nées au Canada et les immigrants reçus. Cependant, ceux-ci se démarquent par une prévalence encore moindre de la dissolution lorsque l'union a débuté par un mariage (18 %).

La dissolution d'union était moins courante chez les personnes devenues parents lors de leur première union (26 %) que chez celles qui ne l'étaient pas (59 %). Cet écart était plus marqué chez les immigrants reçus que chez les personnes nées au Canada.

Les données de l'ESG de 2017 permettent aussi de constater que les personnes dont le plus haut niveau de scolarité est inférieur au baccalauréat étaient plus susceptibles d'avoir connu la dissolution de leur première union (40 %), comparativement à celles détenant un baccalauréat ou un grade supérieur (28 %). Les différences en ce qui concerne le plus haut niveau de scolarité obtenu sont similaires chez les personnes nées au Canada et les immigrants reçus.

L'expérience de la dissolution d'union était moins fréquente chez les groupes racisés¹⁰ (19 %) qu'au sein du reste de la population (40 %). Cette différence de prévalence était plus grande chez les immigrants reçus, comparativement aux personnes nées au Canada.

La dissolution d'union était 1,5 fois plus fréquente chez les personnes dont les parents se sont séparés ou ont divorcé (49 %), par rapport aux personnes dont les parents étaient toujours ensemble (32 %). On observe la même tendance chez les personnes nées au Canada et les immigrants reçus.

Enfin, parmi les immigrants reçus, la dissolution de la première union était moins fréquente pour ceux dont l'union était en cours au moment de l'immigration (13 %) que pour ceux dont la première union a débuté à leur arrivée au Canada (26 %). De plus, la prévalence de la dissolution d'union augmente en fonction du nombre d'années écoulées depuis l'arrivée des immigrants au pays.

Analyse du calendrier de dissolution des premières unions

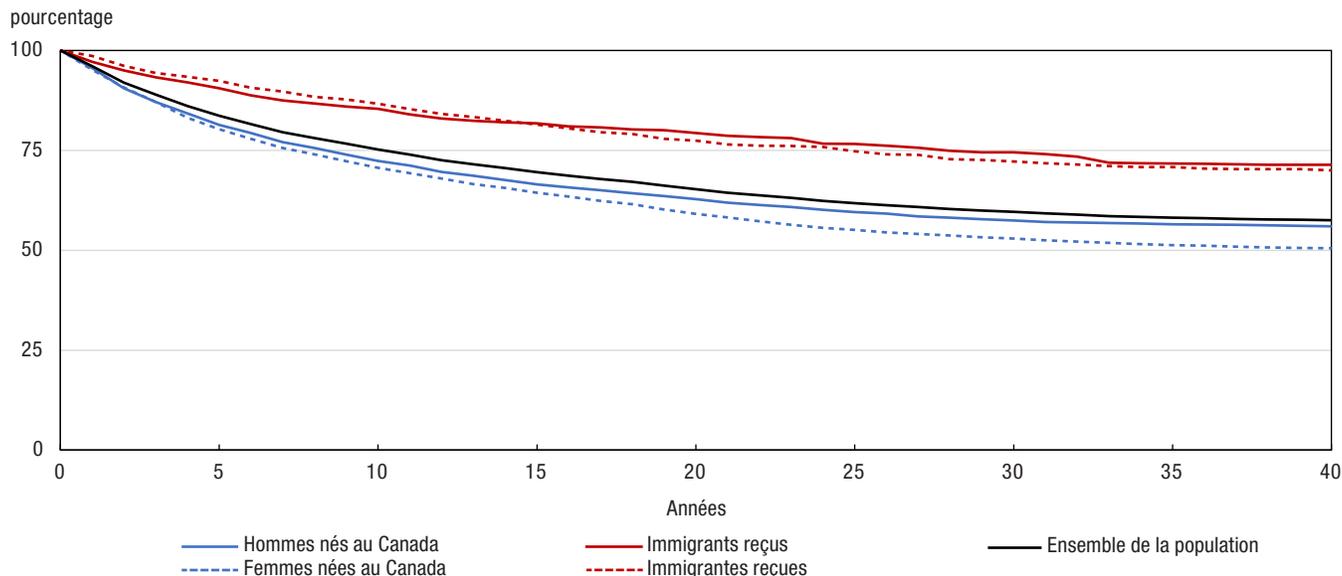
La durée des premières unions varie en fonction du statut d'immigrant reçu

L'analyse du calendrier de dissolution des premières unions permet de mesurer la probabilité de rupture au fur et à mesure que l'union progresse au fil du temps. La proportion de personnes dont la première union est encore en cours passe de 96 % après la première année de l'union à son niveau le plus bas (58 %) à partir de la 40^e année (graphique 1). Cinq ans après le début de l'union, 84 % des personnes étaient toujours dans leur première union. Après la 10^e année, cela était le cas de 75 %, de 70 % après la 15^e année et de 65 % après la 20^e année de la première union.

On reprend le même type d'analyse, mais en distinguant cette fois le sexe et le statut d'immigrant reçu. On constate que les premières unions formées par les personnes nées au Canada sont nettement moins durables que celles formées par les immigrants reçus. Parmi les personnes nées au Canada, la dissolution de la première union est plus tardive chez les hommes que chez les femmes. Par exemple, vingt ans après le début de l'union, 59 % des femmes étaient toujours dans leur première union, par rapport à 63 % des hommes. Enfin, chez les immigrants reçus, on n'observe pas de différence entre les courbes des deux sexes, ainsi les hommes et les femmes immigrants reçus vivaient la dissolution de l'union au même rythme.

10. Dans ce document, les données sur les « groupes racisés » sont mesurées par la variable « minorité visible ». La catégorie « reste de la population » est mesurée par la catégorie « Pas une minorité visible » de la variable, qui comprend les répondants autochtones. Minorité visible réfère au fait qu'une personne appartient ou n'appartient pas à une des minorités visibles définies dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi et, le cas échéant, le groupe de minorités visibles en question. Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais.

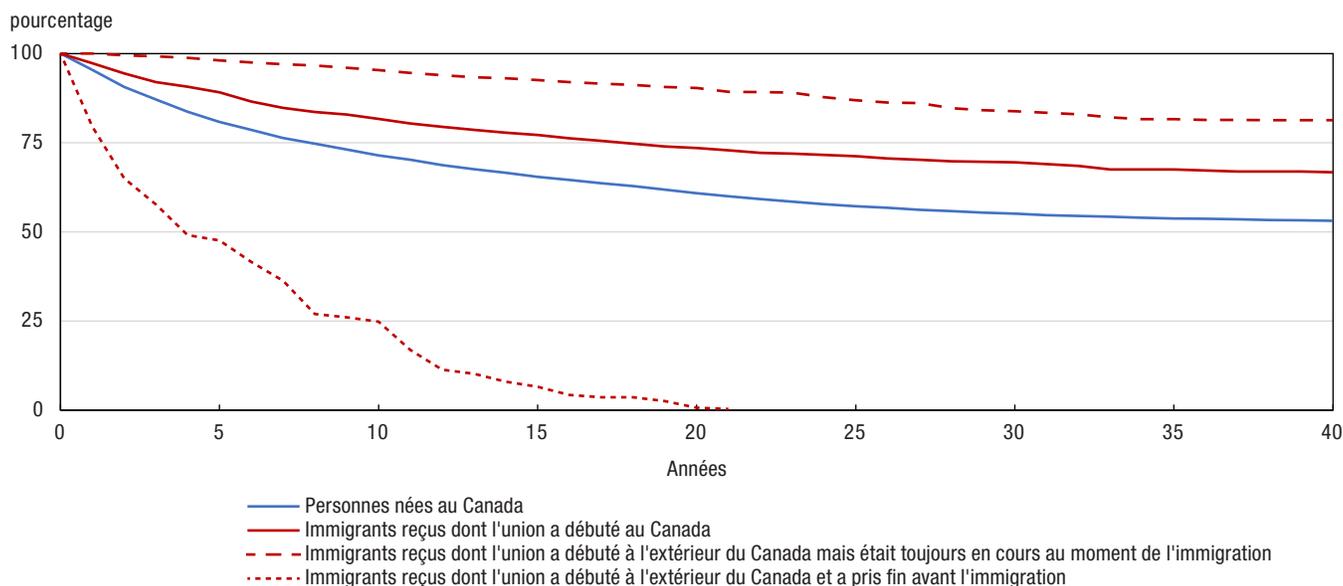
Graphique 1
Proportion de personnes âgées de 20 ans et plus qui sont toujours dans leur première union en fonction de la durée de celle-ci, selon le statut d'immigrant reçu et le sexe, Canada



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Famille, 2017.

Chez les immigrants reçus, le lieu où a été formée la première union est un autre facteur important à considérer pour mieux comprendre le risque de la dissolution des unions (graphique 2). Plus de 80 % des immigrants reçus dont la première union a débuté à l'extérieur du pays et était en cours au moment de l'immigration étaient toujours dans leur première union à la 40^e année de celle-ci, alors que c'est le cas 67 % des immigrants reçus dont la première union a été formée au Canada.

Graphique 2
Proportion de personnes âgées de 20 ans et plus qui sont toujours dans leur première union en fonction de la durée de celle-ci, selon le statut d'immigrant reçu et le lieu où l'union a débuté, Canada



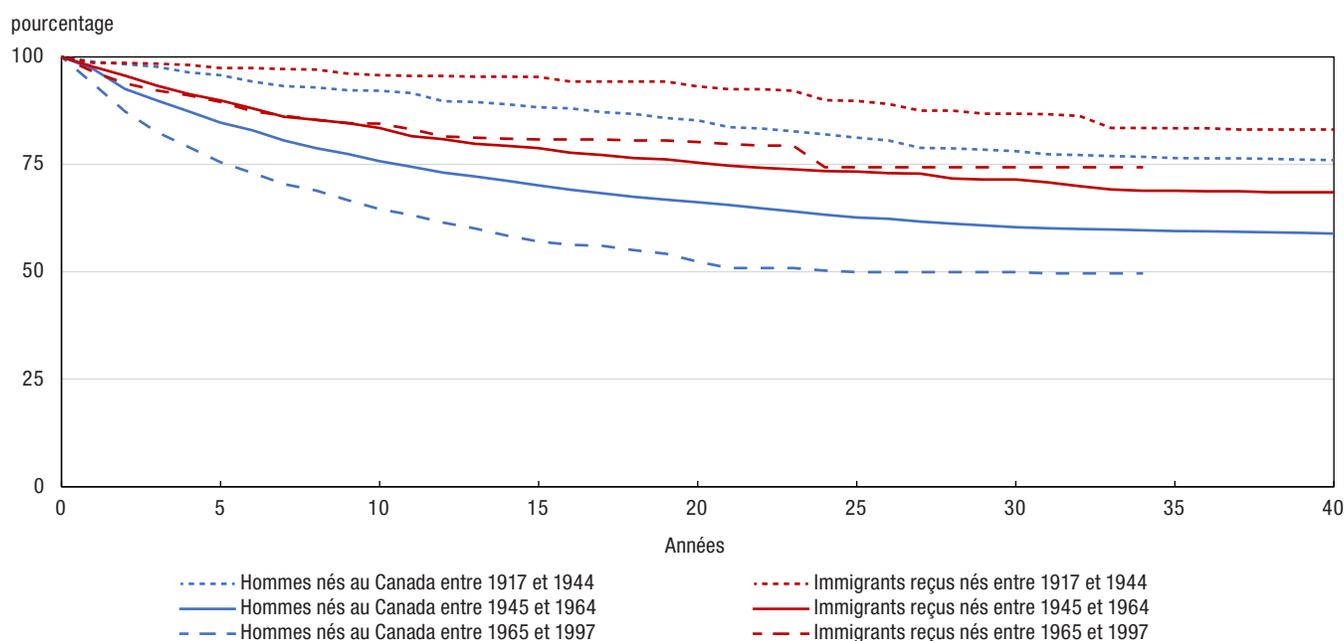
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Famille, 2017.

Le calendrier de dissolution des premières unions des immigrants reçus (les hommes) et des personnes nées au Canada varie en fonction de la cohorte de naissance

Chez les personnes nées au Canada, les hommes des générations plus anciennes (ceux nés entre 1917 et 1944) connaissent la dissolution de la première union plus tardivement que ceux des générations qui les ont suivies (graphique 3-a). Les hommes nés au Canada entre 1965 et 1997 avaient mis fin à leur union le plus tôt et en plus grand nombre. En revanche, les probabilités de dissolution de la première union chez les hommes immigrants reçus suivent des évolutions plus rapprochées. Cependant, comme chez leurs homologues nés au Canada, le calendrier de dissolution des premières unions de ceux qui sont nés entre 1917 et 1944 était plus tardif que celui des cohortes plus récentes. Les courbes des cohortes de 1945 à 1964 et de 1965 à 1997 se croisent, à quelques reprises. Ces deux groupes vivaient la dissolution de l'union au même rythme.

Chez les femmes (graphique 3-b), on observe que les immigrantes reçues affichaient pratiquement le même calendrier de dissolution de la première union, quelle que soit leur cohorte de naissance. Le calendrier de la dissolution d'union des immigrantes reçues est similaire à celui des femmes nées au Canada de la génération avant celle du baby-boom (de 1917 à 1944). Chez les femmes nées au Canada, le calendrier de dissolution varie selon la cohorte de naissance. Par exemple, vingt ans après le début de l'union, 76 % des femmes nées au Canada entre 1917 et 1944 étaient toujours dans cette union, par rapport à 65 % de celles qui sont nées entre 1945 et 1964 et 51 % de celles nées entre 1965 et 1977.

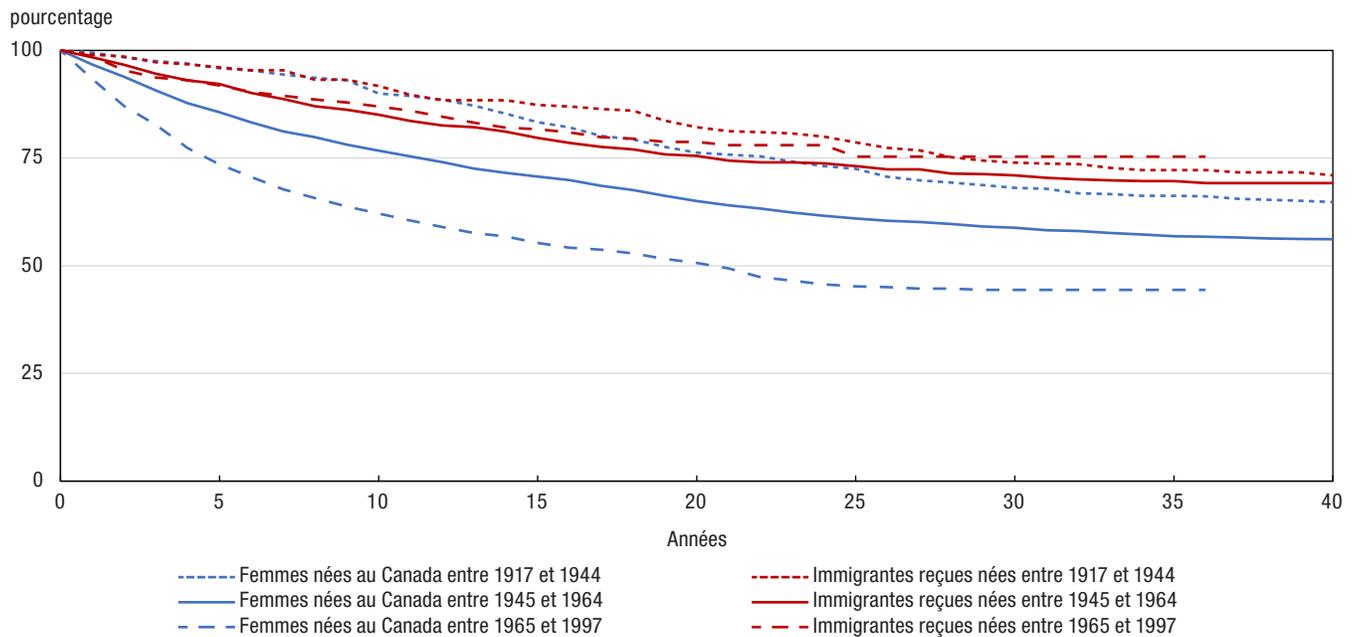
Graphique 3-a
Proportion d'hommes âgés de 20 ans et plus qui sont toujours dans leur première union en fonction de la durée de celle-ci, selon le statut d'immigrant reçu et la cohorte de naissance, Canada



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Famille, 2017.

Graphique 3-b

Proportion de femmes âgées de 20 ans et plus qui sont toujours dans leur première union en fonction de la durée de celle-ci, selon le statut d'immigrant reçu et la cohorte de naissance, Canada



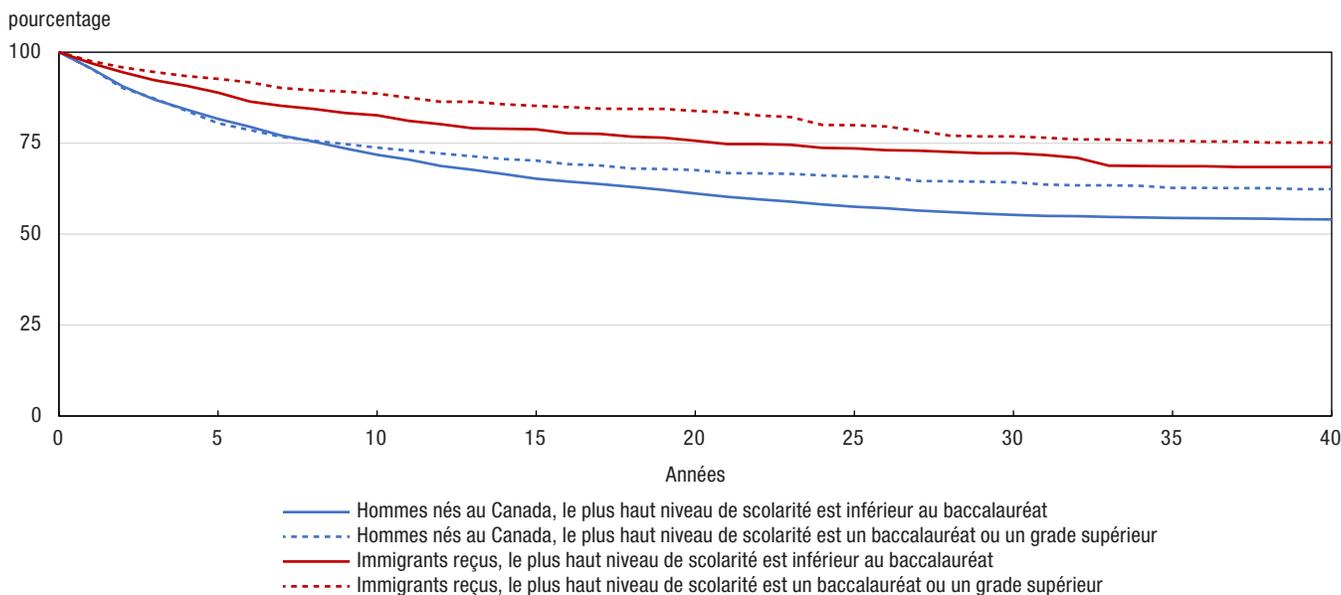
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Famille, 2017.

La dissolution de la première union est plus précoce chez les personnes ayant un niveau de scolarité inférieur au baccalauréat

Les graphiques 4-a et 4-b montrent les courbes de survie en fonction du niveau de scolarité et du statut d'immigrant reçu chez les hommes et les femmes. On observe que les personnes plus scolarisées vivent la dissolution d'union plus tardivement que les personnes moins scolarisées. Chez les immigrants reçus, l'incidence du niveau de scolarité sur le calendrier de dissolution des premières unions se fait sentir dès le début de l'union. En effet, dès les premières années de l'union, une différence significative dans les proportions de personnes encore dans leur première union est observable entre les personnes ayant un baccalauréat ou un grade supérieur et celles ayant un niveau inférieur au baccalauréat. Alors que, chez les personnes nées au Canada, la différence entre celles qui sont plus scolarisées et celles qui le sont moins est observable seulement dix ans après la formation de l'union.

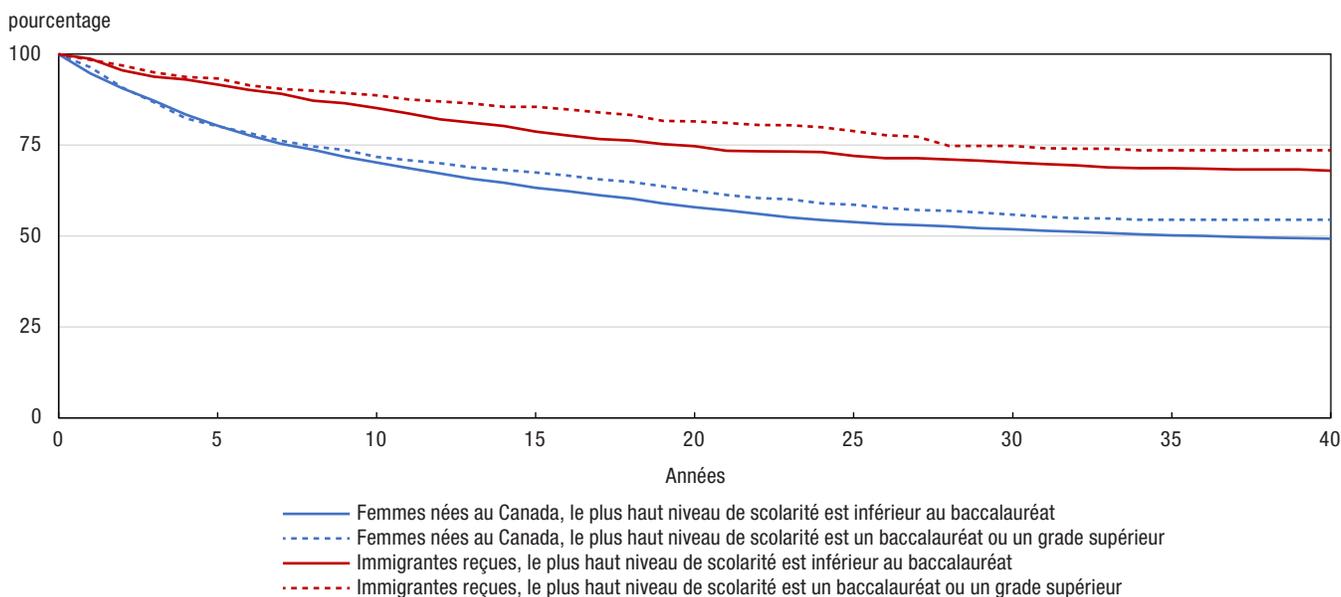
On observe la même tendance chez les hommes et les femmes. Par exemple, à la 20^e année après le début de la première union, 76 % des immigrants reçus (les hommes) ayant un niveau de scolarité inférieur au baccalauréat étaient toujours dans leur première union, par rapport à 84 % de ceux dont le niveau de scolarité est un baccalauréat ou un grade supérieur (graphique 4-a). Du côté des femmes, à la même durée depuis le début de l'union, 75 % des immigrantes reçues ayant un niveau de scolarité inférieur au baccalauréat étaient encore dans leur première union, par rapport à 81 % de celles détenant un baccalauréat ou un grade supérieur (graphique 4-b).

Graphique 4-a
Proportion d'hommes âgés de 20 ans et plus qui sont toujours dans leur première union en fonction de la durée de celle-ci, selon le statut d'immigrant reçu et le plus haut niveau de scolarité, Canada



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Famille, 2017.

Graphique 4-b
Proportion de femmes âgées de 20 ans et plus qui sont toujours dans leur première union en fonction de la durée de celle-ci, selon le statut d'immigrant reçu et le plus haut niveau de scolarité, Canada



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Famille, 2017.

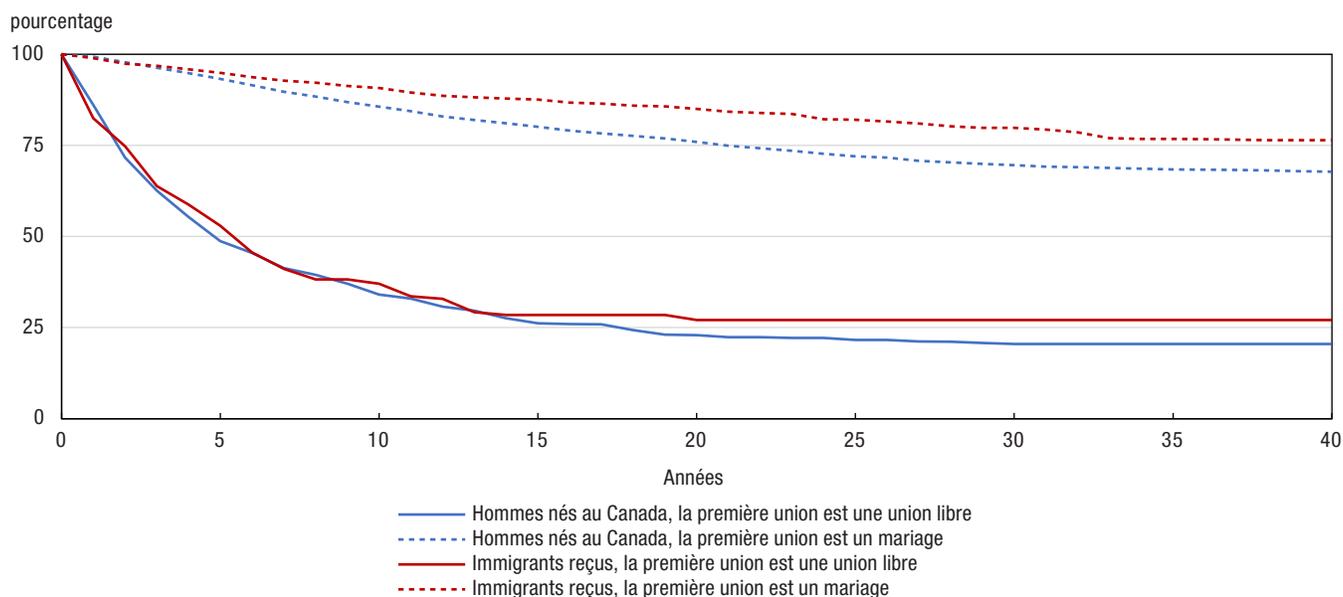
Comparativement aux personnes mariées, la dissolution de la première union est plus précoce chez les personnes qui vivaient en union libre

Le mariage joue un rôle régulateur sur les ruptures d'unions, à la fois chez les personnes nées au Canada et chez les immigrants reçus. En effet, l'analyse du calendrier de dissolution montre que les personnes dont la première union s'est soldée par un mariage (soit un mariage direct ou une union libre suivie du mariage) vivaient moins rapidement la rupture de cette union, par rapport aux personnes dont la première union était une union libre (graphique 5-a et 5-b). Le calendrier de dissolution des premières unions selon le type d'union est très similaire pour les immigrants reçus et les personnes nées au Canada, tant chez les hommes que chez les femmes.

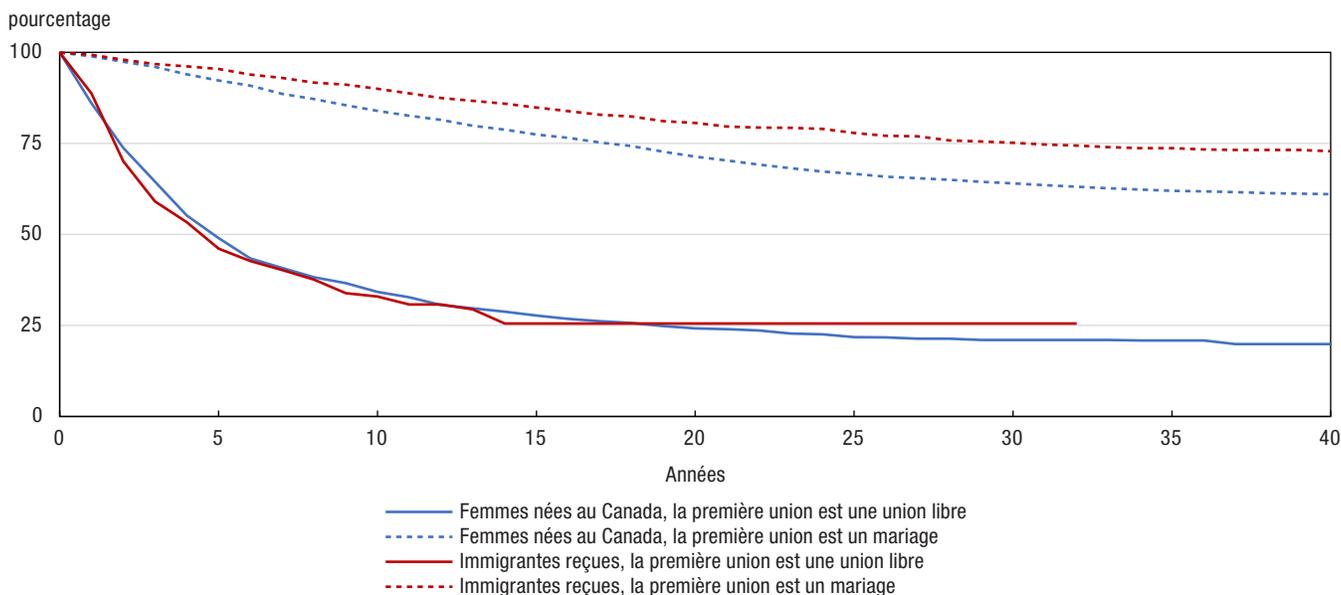
Chez les hommes, un peu moins de la moitié des immigrants reçus (47 %) en union libre avaient déjà rompu à la 5^e année de l'union, par rapport à 5 % de ceux dont l'union était un mariage (graphique 5-a). Par ailleurs, on constate que, peu importe le statut d'immigrant reçu, avant la 7^e année de l'union, les hommes dont l'union était un mariage présentaient à peu près le même calendrier de dissolution. Chez les hommes qui étaient dans une union libre, on commence à observer des différences au chapitre du calendrier de dissolution entre les immigrants reçus et les hommes nés au Canada seulement à partir de la 15^e année de l'union.

La même tendance est observée chez les femmes. Par exemple, 51 % des femmes nées au Canada qui étaient dans une union libre avaient déjà connu la dissolution de leur union avant la 5^e année de l'union, par rapport à 8 % de celles qui étaient mariées (graphique 5-b). Par ailleurs, on constate que les femmes mariées, quel que soit leur statut d'immigrant reçu, vivent la dissolution de leur mariage plus rapidement que les hommes mariés.

Graphique 5-a
Proportion d'hommes âgés de 20 ans et plus qui sont toujours dans leur première union en fonction de la durée de celle-ci, selon le statut d'immigrant reçu et le type d'union, Canada



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Famille, 2017.

Graphique 5-b**Proportion de femmes âgées de 20 ans et plus qui sont toujours dans leur première union en fonction de la durée de celle-ci, selon le statut d'immigrant reçu et le type d'union, Canada**

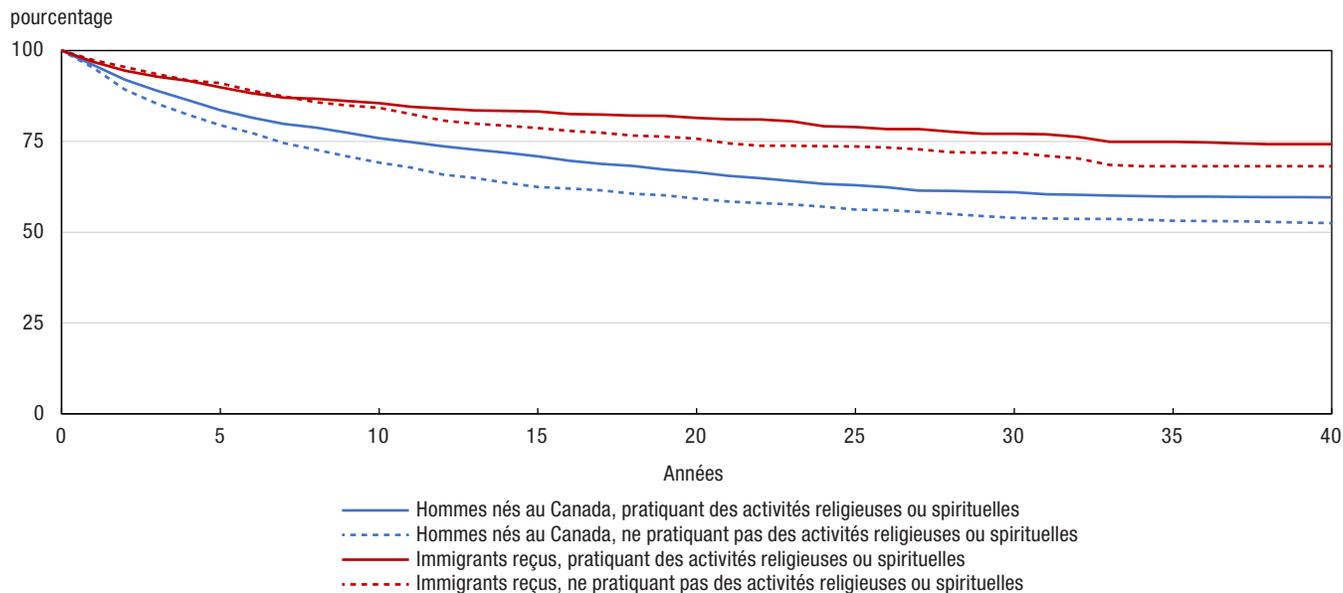
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Famille, 2017.

La pratique d'activités religieuses ou spirituelles n'a pas d'incidence sur le calendrier de dissolution des premières unions des immigrantes reçues

L'analyse du calendrier de dissolution des premières unions chez les hommes (graphique 6-a) montre que la pratique d'activités religieuses ou spirituelles au cours de la dernière année est associée à une dissolution plus tardive de l'union, tant pour les personnes nées au Canada que pour les immigrants reçus. Toutefois, alors que pour les hommes nés au Canada la différence entre ceux qui avaient une pratique d'activités religieuses ou spirituelles et ceux qui n'en avaient pas est observable dès les premières années de l'union, chez les immigrants reçus (les hommes), on observe des différences seulement après la 10^e année de l'union.

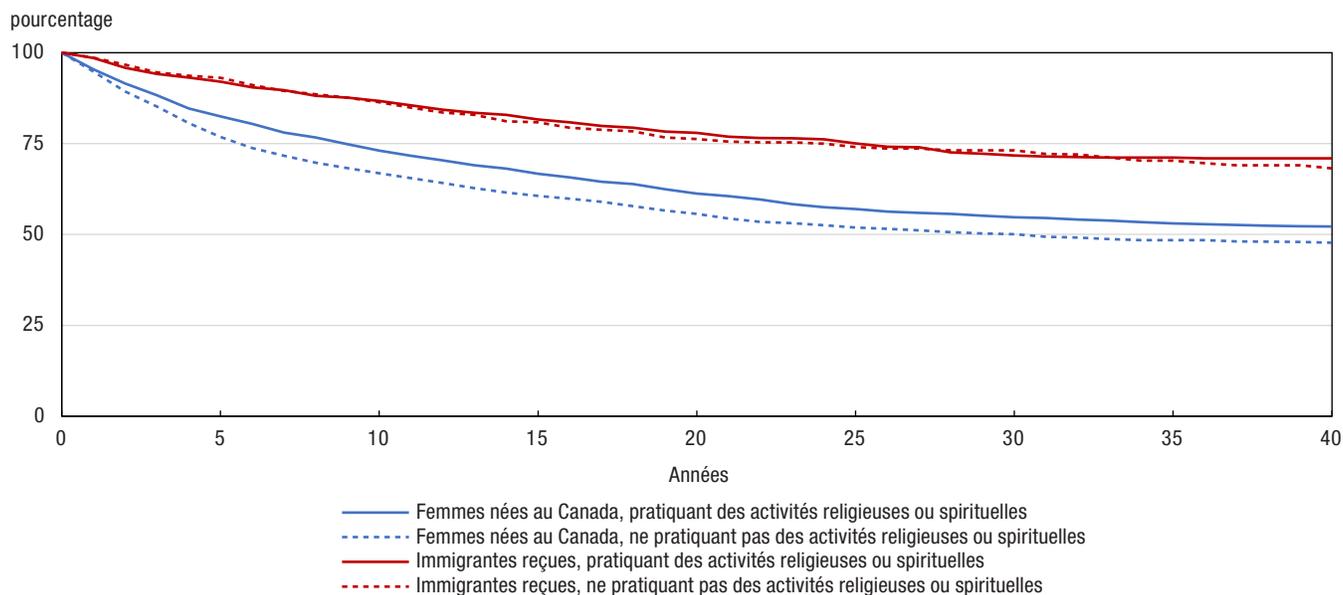
En ce qui concerne les femmes, la pratique d'activités religieuses ou spirituelles avait une incidence sur le calendrier de dissolution des premières unions seulement chez celles nées au Canada (graphique 6-b). Par exemple, dix ans après le début de l'union, 86 % des immigrantes reçues étaient toujours dans leur première union, qu'elles aient pratiqué ou non des activités religieuses ou spirituelles au cours de la dernière année. Alors que cela était le cas de 73 % des femmes nées au Canada pratiquant des activités religieuses ou spirituelles, par rapport à 67 % de celles qui ne pratiquaient pas de telles activités.

Graphique 6-a
Proportion d'hommes âgés de 20 ans et plus qui sont toujours dans leur première union en fonction de la durée de celle-ci, selon le statut d'immigrant reçu et la pratique d'activités religieuses ou spirituelles, Canada



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Famille, 2017.

Graphique 6-b
Proportion de femmes âgées de 20 ans et plus qui sont toujours dans leur première union en fonction de la durée de celle-ci, selon le statut d'immigrant reçu et la pratique d'activités religieuses ou spirituelles, Canada



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Famille, 2017.

Les facteurs associés à la dissolution des premières unions

Les facteurs associés au risque de dissolution de la première union au Canada à partir des résultats des modèles semi-paramétriques de Cox sont présentés dans le tableau 2, selon le statut d'immigrant reçu et le sexe. Les rapports de cotes indiquent les risques relatifs de vivre la dissolution de l'union à chaque moment selon certaines caractéristiques. Il est ainsi possible d'identifier les facteurs individuels qui augmentent ou diminuent le risque de connaître la dissolution des unions.

Tableau 2
Rapport de cotes obtenu à partir du modèle de Cox de la dissolution de la première union chez les répondants âgés de 20 ans et plus au moment de l'enquête

	Ensemble des répondants		Personnes nées au Canada		Immigrants reçus	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	rapport de cotes					
Statut d'immigrant reçu						
Personnes nées au Canada (réf.)	1,00	1,00
Immigrants reçus	0,94 †	0,81 *
Cohorte de naissance						
De 1917 à 1944	0,63 ***	0,95	0,67 ***	0,98	0,42 **	0,74
De 1945 à 1964 (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
De 1965 à 1997	1,02	1,12	1,05	1,17 *	1,11	1,46
Âge au début de l'union						
Moins de 25 ans (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
25 ans et plus	0,63 ***	0,53 ***	0,62 ***	0,50 ***	0,75	0,72
Type d'union						
Union libre (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Mariage	0,29 ***	0,29 ***	0,29 ***	0,31 ***	0,28 ***	0,20 ***
Enfants nés ou adoptés lors de cette union						
Oui	0,26 ***	0,28 ***	0,26 ***	0,26 ***	0,27 ***	0,40 ***
Non (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Plus haut niveau de scolarité						
Inférieur au baccalauréat (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Baccalauréat ou grade supérieur	0,88 *	0,87 *	0,88	0,91	0,79	0,65 *
Population racisée¹						
Oui	0,80	0,87	1,07	1,08	0,73	0,91
Non (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Pratique d'activités religieuses ou spirituelles sur une base individuelle au cours des 12 derniers mois						
Oui (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Non	0,96	0,90 *	0,98	0,89 *	0,89	1,03
Parents séparés ou divorcés						
Oui	1,20 **	1,42 ***	1,17 *	1,43 ***	1,41	1,42
Non (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Lieu où l'union a débuté						
Au Canada	1,32	1,43
À l'extérieur du Canada et toujours en cours au moment de l'immigration (réf.)	1,00	1,00
Nombre d'années écoulées depuis l'immigration						
Moins de 30 ans (réf.)	1,00	1,00
30 ans et plus	1,55	1,68 *

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

† Lecture du rapport de cotes : Les immigrants reçus présentaient 6 % moins de risque que les hommes nés au Canada de vivre la dissolution de leur première union.

1. Les données sur les « groupes racisés » sont mesurées par la variable « minorité visible ».

Note : Des poids d'échantillonnage ont été appliqués.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Famille, 2017.

Les immigrantes reçues sont moins susceptibles de connaître la dissolution de leur première union

Les modèles 1 et 2 du tableau 2 permettent d'estimer l'effet statistique du statut d'immigrant reçu sur le risque de dissolution de la première union séparément pour les hommes et les femmes. On observe qu'une fois inclus les contrôles pour les caractéristiques sociodémographiques, le statut d'immigrant reçu est sans incidence sur le risque de vivre la dissolution de l'union chez les hommes. En revanche, les immigrantes reçues présentaient 19 % moins de risque de vivre la dissolution de leur première union, par rapport aux femmes nées au Canada. La différence observée au niveau de l'analyse descriptive, chez les hommes, s'expliquerait seulement par leur différente composition sociodémographique, et non par le fait d'être immigrant reçu en soi. Ces derniers sont majoritairement sélectionnés, pour immigrer au Canada, en fonction de certaines caractéristiques qui influencent le processus de dissolution des unions. En effet, selon les données de l'ESG de 2017, les immigrants reçus se distinguent des personnes nées au Canada par des caractéristiques qui sont elles-mêmes associées à un risque plus faible de dissolution d'union : ils sont plus scolarisés, plus susceptibles d'entrer dans la vie conjugale par un mariage et d'avoir eu au moins un enfant au cours de leur première union, par rapport aux personnes nées au Canada. Pour les femmes, le statut d'immigrant reçu aurait un effet tout aussi important sur la dissolution d'union que leurs caractéristiques sociodémographiques.

L'analyse du calendrier de la dissolution d'union a indiqué, plus tôt, que les immigrants reçus dont la première union a débuté au Canada avaient tendance à mettre fin à leur première union de façon plus précoce que ceux dont l'union a commencé à l'extérieur du Canada et était toujours en cours au moment de l'immigration (graphique 2). Toutefois, les modèles 5 et 6 montrent que cette différence disparaît une fois que l'on tient compte des caractéristiques sociodémographiques, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. En effet, indépendamment du sexe, il n'y avait pas de différence statistiquement significative entre les risques de vivre la dissolution de la première union chez les immigrants reçus, peu importe que l'union ait débuté au Canada ou à l'extérieur du pays. Ces résultats semblent contre-intuitifs, car l'on pourrait poser l'hypothèse que les premières unions ayant débuté au Canada prendraient fin plus rapidement, en tenant compte des différences de culture et des normes sociétales en matière de divorce entre le pays d'origine des immigrants reçus et le Canada. De plus, le fait que le divorce n'est pas encore aussi socialement acceptable dans la culture des pays d'origine de certains immigrants reçus qu'il ne l'est au Canada, les immigrants reçus qui ont débuté leur union avant leur arrivée au Canada et qui seraient encore attachés à certaines normes et valeurs du pays d'origine seraient moins enclin à la dissolution d'union que ceux dont la première union a débuté au Canada. D'autre part, les contraintes et les difficultés vécues par les immigrants à leur arrivée peuvent les amener à renforcer leurs liens familiaux et matrimoniaux avec les membres de la famille présents au Canada. En effet, alors qu'il peut être difficile d'obtenir une reconnaissance à l'extérieur de son pays d'origine voire même vivre des discriminations (en emploi, logement, santé ou autre), le ménage peut être un lieu de refuge et de reconnaissance des statuts et rôles familiaux de chacun; l'union entre les conjoints pourrait alors représenter une association leur permettant de développer des stratégies d'action pour mieux s'adapter à la société d'accueil.

Enfin, la durée du séjour au Canada est associée à un risque accru de dissolution des premières unions chez les immigrantes reçues : celles qui étaient au Canada depuis au moins 30 ans présentaient 68 % plus de risque de vivre la rupture de leur union, par rapport à celles arrivées au Canada plus récemment. À l'inverse, chez les hommes, le nombre d'années écoulées depuis l'immigration au Canada ne semble pas avoir d'incidence significative sur le risque de dissolution des premières unions des immigrants reçus.

Le niveau de scolarité a une incidence sur le risque de dissolution de la première union seulement chez les immigrantes reçues

L'analyse descriptive du calendrier de dissolution des premières unions selon le niveau de scolarité a démontré qu'un niveau de scolarité supérieur est associé à une durée plus longue des premières unions, et ce, quels que soient le sexe et le statut d'immigrant reçu. Après avoir isolé l'effet de certaines caractéristiques sociodémographiques, on confirme cette relation négative entre le risque de dissolution des premières unions et le niveau de scolarité. Cependant, cette relation était statistiquement significative seulement chez les immigrantes reçues. En effet, dans le modèle 6, on constate que les immigrantes reçues détenant un baccalauréat ou un grade supérieur présentaient 35 % moins de risque de vivre la dissolution de leur première union, par rapport à celles dont le plus haut niveau de scolarité est inférieur au baccalauréat.

Ces résultats, chez les femmes immigrantes reçues, confirment pour le Canada ce que les travaux de recherche sur l'association entre le niveau de scolarité et le risque de dissolution des unions ont montré ailleurs¹¹, c'est-à-dire l'existence d'une relation négative entre le niveau de scolarité et le risque de dissolution des unions. Le risque plus faible de dissolution d'union chez les personnes plus scolarisées serait attribuable au fait que les séparations et les divorces sont devenus plus fréquents, ce qui s'est accompagné d'un changement dans l'effet du niveau de scolarité sur le risque de séparation, passant de positif à négatif. Alors qu'auparavant les personnes plus scolarisées étaient celles qui divorçaient le plus fréquemment, de nos jours, ce sont les personnes moins scolarisées, particulièrement chez les femmes immigrantes reçues¹². Cela s'expliquerait par le fait que la possibilité de divorce n'est plus un privilège réservé seulement aux classes sociales élevées, car le divorce est devenu plus courant et moins coûteux. De plus, les couples ayant un niveau de scolarité moins élevé sont souvent des couples à faible revenu et donc plus susceptibles de faire face à des difficultés financières. Ces difficultés peuvent à leur tour augmenter les risques de conflits et donc fragiliser le couple¹³. Enfin, les personnes moins scolarisées seraient moins susceptibles d'avoir des compétences en communication leur permettant de résoudre les conflits dans le couple¹⁴, ce qui pourrait aussi fragiliser leur union.

La présence d'enfants nés ou adoptés au cours de la première union est associée négativement au risque de dissolution des premières unions

Au Canada, la présence d'enfants nés ou adoptés au cours de la première union est associée à un risque plus faible de la dissolution de celle-ci, quels que soient le statut d'immigrant reçu et le sexe. En effet, lorsqu'on inclut des contrôles pour certaines caractéristiques sociodémographiques, on observe une relation négative entre la présence d'enfants issus de l'union et le risque de sa dissolution. Comme il a été montré dans les travaux de recherche sur la dissolution des unions dans d'autres pays¹⁵, au Canada, chez les personnes qui y sont nées et les immigrants reçus, le fait que les conjoints aient eu des enfants en commun est associé à un risque plus faible de dissolution de l'union. Par exemple, les immigrantes reçues qui ont eu des enfants (nés ou adoptés) au cours de l'union présentaient 60 % moins de risque que celles n'ayant pas eu d'enfants de connaître la dissolution de l'union (modèle 6). Notons que l'effet de la présence d'enfants sur le risque de dissolution des unions est plus faible pour les immigrantes reçues que pour leurs homologues de sexe masculin (73 %). Chez les personnes nées au Canada, le fait d'avoir eu des enfants au cours de l'union est aussi associé à un risque moindre de dissolution de l'union, et ce, de façon similaire chez les femmes et les hommes.

Il est important de ne pas se prononcer sur le lien de causalité entre la présence d'enfants nés ou adoptés et le risque de dissolution des unions, en considérant la possibilité d'une association inversée. D'un côté, avoir des enfants pourrait être un facteur « protecteur » des unions et contribuerait à les rendre plus durables. Or, il est aussi possible que les unions plus heureuses et plus longues mènent plus souvent à avoir des enfants. Enfin, ces résultats pourraient donc soutenir l'une ou l'autre de ces explications ou peut-être les deux.

Certaines caractéristiques sociodémographiques influencent le risque de dissolution des premières unions seulement chez les personnes nées au Canada

Les études sur la dissolution des unions ont révélé que certaines caractéristiques comme l'âge au début de l'union¹⁶, la pratique d'activités religieuses¹⁷ ou la séparation ou le divorce des parents¹⁸ influencent le risque de dissolution des unions. Toutefois, cette analyse sur les déterminants de la durée des premières unions montre que ces caractéristiques sont associées au risque de dissolution de l'union seulement chez les personnes nées au Canada.

Lorsqu'on prend en compte certaines autres caractéristiques sociodémographiques, l'effet de l'âge au début de l'union n'était pas significatif chez les hommes et les femmes qui sont des immigrants reçus (modèles 5 et 6). En revanche, pour les personnes nées au Canada (modèles 3 et 4), on observe une relation négative et statistiquement

11. Bernardi et Comolli (2017).

12. Bernardi et Comolli (2017).

13. Hoem (1997).

14. Amato (1996).

15. Andersson (1997), Brines et Joyner (1999) et Steele et autres (2005).

16. Lehrer (2008).

17. Lehrer (2004).

18. Lyngstad et Jalovaara (2010).

significative entre le risque de dissolution de l'union et l'âge au début de la première union. Par exemple, le risque de se séparer pour les femmes nées au Canada, dont la première union avait commencé à 25 ans et plus, était 50 % plus faible par rapport à celui des femmes qui avaient formé leur union à un âge plus jeune. Cet effet de l'âge au début de l'union est plus faible chez les hommes. Ceux qui étaient âgés de 25 ans et plus à la formation de l'union avaient 38 % moins de risque que ceux qui étaient plus jeunes au début de la première union de se séparer.

Les résultats montrent une association positive entre le fait d'avoir vécu la séparation ou le divorce des parents et le risque de dissolution des premières unions. Cependant, cet effet n'est statistiquement significatif que pour les personnes nées au Canada. Par exemple, les femmes nées au Canada qui ont vécu la séparation ou le divorce de leurs parents présentaient 43 % plus de risque de connaître la dissolution de leur première union, par rapport à celles dont les parents étaient toujours ensemble. L'effet est moindre pour les hommes nés au Canada.

Enfin, la religion peut avoir une incidence sur les comportements économiques et démographiques des personnes et des familles, plus particulièrement en ce qui concerne le choix du conjoint¹⁹. Ainsi, la participation à des célébrations religieuses pourrait être associée à un plus faible risque de séparation ou de divorce. Les résultats pour le Canada confirment les constatations précédentes, montrant que la participation à des activités religieuses ou spirituelles au cours de la dernière année est généralement associée à un risque plus faible de dissolution de la première union. Toutefois, cette diminution du risque n'était significative que chez les femmes nées au Canada. En effet, celles qui ont rapporté avoir pratiqué des activités religieuses ou spirituelles au cours de la dernière année avaient une propension plus faible (11 %) à se séparer que les femmes n'ayant pas pratiqué de telles activités.

Conclusion

L'objectif de la présente analyse était d'examiner pour la première fois le processus de dissolution des premières unions au Canada, selon le statut d'immigrant reçu et le sexe. Plus précisément, le calendrier et le risque de dissolution des premières unions ont été étudiés, ainsi que les différences entre les personnes nées au Canada et les immigrants reçus, le cas échéant.

Dans un premier temps, l'examen du calendrier de dissolution des premières unions montre que les personnes nées au Canada connaissent la dissolution de leur première union de façon plus précoce, après la formation de celle-ci, que les immigrants reçus. Lorsqu'on inclut des contrôles pour certaines caractéristiques sociodémographiques, cette association existe seulement que chez les femmes. Autrement dit, les hommes ont un même risque de dissolution de la première union, qu'ils soient immigrants reçus ou nés au Canada. De plus, le type d'union (mariage ou union libre) et la présence d'enfants nés ou adoptés au cours de cette union influent de la même façon sur le risque de dissolution des premières unions des personnes nées au Canada et des immigrants reçus.

Chez les personnes nées au Canada, on observe que des facteurs comme la cohorte de naissance, l'âge à la formation de la première union, le fait d'avoir vécu la séparation des parents et la pratique d'activités religieuses ou spirituelles ont un certain effet sur la probabilité de dissolution de la première union. Comparativement aux baby-boomers, les hommes nés au Canada entre 1917 et 1944 étaient moins susceptibles de vivre la dissolution de leur première union. Chez les femmes nées au Canada, les cohortes plus jeunes (nées entre 1965 et 1997) étaient plus à risque de se séparer que les femmes de la génération du baby-boom. Les personnes nées au Canada ayant formé leur première union à un âge plus jeune (avant 25 ans) étaient plus susceptibles de se séparer. Le fait de ne pas avoir connu la séparation des parents semble exercer un effet protecteur sur l'issue des premières unions des personnes nées au Canada. La pratique d'activités religieuses ou spirituelles par les femmes nées au Canada diminue aussi les risques de dissolution de la première union.

Chez les immigrants reçus, un niveau de scolarité élevé est associé à un faible risque de dissolution de la première union chez les femmes. De plus, contrairement aux hommes, le nombre d'années écoulées depuis l'immigration est aussi associé à un plus grand risque de dissolution de l'union chez les femmes. Chez les hommes, l'effet du nombre d'années écoulées depuis l'immigration semble être annulé par celui de la cohorte de naissance.

19. Lehrer (2004).

Cette analyse n'est pas sans limites. D'une part, les données sur le plus haut niveau de scolarité ont été recueillies au moment de l'enquête et pourrait être différent de celui au cours de l'union. L'analyse aurait pu être plus précise si de l'information sur le parcours scolaire de la personne depuis le début de l'union avait été disponible; ainsi son effet aurait pu être analysé comme variant dans le temps. Ceci est aussi vrai pour la pratique d'activités religieuses ou spirituelles, la présence d'enfants nés ou adoptés au cours de l'union. De plus, il aurait été intéressant de voir comment les caractéristiques sociodémographiques des conjoints ou ex-conjoints affectent le risque de dissolution des premières unions. Cependant, bien que l'ESG 2017 recueille certaines caractéristiques des conjoints pour les unions en cours au moment de l'enquête, ce n'est pas le cas pour les unions précédentes. Enfin, l'inclusion du pays ou de la région d'origine des immigrants reçus dans l'analyse aurait permis de mesurer l'incidence des normes et des valeurs en matière de divorce dans les pays d'origine des immigrants reçus, mais aussi les conditions d'intégration dans la société d'accueil, sur la durée de leurs unions une fois installés au Canada.

Cette analyse constitue une exploration des dynamiques conjugales par statut d'immigrant reçu au Canada. Elle pourrait servir de point de départ pour de futures analyses plus approfondies. Elle peut aussi être utile aux gouvernements à différents niveaux lors la mise en place des politiques publiques familiales (par exemple celles visant à aider les familles à maintenir les liens avec les enfants, la garde et les arrangements et le soutien financier aux enfants suivant la rupture).

Données et méthodologie

Données

Les données figurant dans la présente analyse sont tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la famille de 2017.

L'ESG sur la famille permet de suivre les tendances et les changements qui surviennent au sein des familles canadiennes. Elle recueille des renseignements rétrospectifs sur l'histoire conjugale et parentale (c'est-à-dire la date des événements de la trajectoire familiale tels que les mariages, les unions libres et la naissance des enfants), les antécédents familiaux, le départ du foyer parental, les intentions de fécondité et d'autres caractéristiques socioéconomiques. La population cible de l'ESG de 2017 comprend les personnes âgées de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement et résidant dans l'une des 10 provinces canadiennes. Il s'agit d'une enquête-échantillon, de 20 600 répondants, comportant un plan transversal. Les données ont été recueillies directement auprès des répondants au moyen de la méthode d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur.

La présente analyse porte sur les répondants âgés de 20 ans et plus au moment de l'enquête qui étaient en couple ou avaient déjà été en couple (mariage ou union libre) au moins une fois. L'échantillon est composé de 17 200 personnes, dont 13 683 personnes nées au Canada et 3 392 personnes nées à l'extérieur du Canada (3 102 immigrants reçus et 290 résidents non permanents).

Méthodologie

Dans le présent article, on analyse l'association entre certaines caractéristiques sociodémographiques et le risque de dissolution des premières unions. On compare les immigrants reçus aux personnes nées au Canada. Pour ce faire, on a utilisé une approche méthodologique en se servant de l'analyse de survie en deux étapes : soit une analyse du calendrier de dissolution d'union et une analyse semi-paramétrique à partir du modèle de Cox.

L'analyse de survie ou modèle de risque et de durée permet d'étudier la transition d'un état à un autre et de mesurer l'effet statistique des variables indépendantes sur le risque de vivre cette transition. Dans la présente analyse, c'est le changement d'état matrimonial (passage de l'état « en première union » à l'état « fin de la première union par une séparation ou un divorce »), soit la durée de la première union jusqu'à sa rupture qui constitue la variable d'intérêt. L'analyse se fonde sur la constitution d'un groupe à risque — c'est-à-dire à risque de connaître la dissolution de la première union. Il s'agit de l'ensemble des personnes ayant déjà été en couple et qui étaient âgées d'au moins 20 ans au moment de l'enquête et dont l'âge au début de la première union était d'au moins 15 ans. La composition de ce groupe à risque se modifie au fur et à mesure que le temps passe et que les personnes vivent l'événement d'intérêt (sortie du groupe à risque en ayant vécu l'événement d'intérêt) ou qu'elles soient censurées au moment de l'enquête (sortie du groupe à risque sans vivre l'événement d'intérêt, soit la dissolution de la première union). La période d'observation est donc différente pour chaque personne et dépend de l'âge au début de l'union (soit le début du risque de vivre la rupture).

Pour l'analyse semi-paramétrique, on a estimé des modèles différents selon le sexe chez les immigrants reçus et les personnes nées au Canada. L'effet statistique des variables indépendantes est exprimé en coefficients indiquant le rapport de cotes ou risque relatif. Pour les variables binaires ou catégorielles, comme dans le cas de la présente analyse, l'interprétation des coefficients tient compte du risque par rapport à la catégorie de référence. Ainsi, un risque relatif supérieur à 1 indique un risque plus élevé que les personnes dans la catégorie de référence de vivre l'événement d'intérêt, alors qu'un risque plus faible est exprimé par une valeur inférieure à 1.

Références

- Amato, P.R. (1996). Explaining the intergenerational transmission of divorce. *Journal of Marriage and Family* 58(3), 628-640.
- Andersson, G. (1997). The impact of children on divorce risks of Swedish women. *European Journal of Population* 13(2), 109-145.
- Bernardi, F. et C.L. Comolli. (2017, 29 octobre-3 novembre). *Change in the educational gradient of divorce and heterogeneous consequences of parental separation on children's educational outcomes in Spain* [séance de conférence]. Union internationale pour l'étude scientifique de la population, XXVIIIe Congrès international de la population, Le Cap, Afrique du Sud.
- Bohnert, N. (2011). Examining the determinants of union dissolution among married and common-law unions in Canada. *Canadian Studies in Population* 38(3-4), 75-92.
- Brines, J. et K. Joyner. (1999). The ties that bind: Principles of cohesion in cohabitation and marriage. *American Sociological Review* 64(3), 333-355.
- Cherlin, A.J. (2004). The deinstitutionalization of American marriage. *Journal of Marriage and Family* 66(14), 848-861.
- Hall, D.R. et J.Z. Zhao. (1995). Cohabitation and Divorce in Canada: Testing the Selectivity Hypothesis. *Journal of Marriage and Family* 57(2), 421-427.
- Hoem, J.M. (1997). Educational Gradients in Divorce Risks in Sweden in Recent Decades. *Population Studies* 51(1), 19-27.
- Lapierre-Adamcyk, E., C. Le Bourdais et N. Marcil-Gratton. (1999). Vivre en couple pour la première fois : la signification du choix de l'union libre au Québec et en Ontario. *Cahiers québécois de démographie* 28(1-2), 199-227.
- Le Bourdais, C. et É. Lapierre-Adamcyk. (2004). Changes in Conjugal Life in Canada: Is Cohabitation Progressively Replacing Marriage? *Journal of Marriage and Family* 66(14), 929-942.
- Le Bourdais, C., É. Lapierre-Adamcyk, et A. Roy. (2014). Instabilité des unions libres : une analyse comparative des facteurs démographiques. *Recherches sociographiques* 55(1), 53-78.
- Lehrer, E.L. (2004). Religion as a Determinant of Economic and Demographic Behavior in the United States. *Population and Development Review* 30(4), 707-726.
- Lehrer, E.L. (2008). Age at marriage and marital instability: revisiting the Becker-Landes-Michael hypothesis. *Journal of Population Economics* 21(2), 463-484.
- Lyngstad, T.H. et M. Jalovaara. (2010). A review of the antecedents of union dissolution. *Demographic Research* 23(10), 257-292.
- Ménard, F.-P. (2011). What makes it fall apart? The determinants of the dissolution of marriages and common-law unions in Canada. *McGill Sociological Review* 2, 59-76.
- Statistique Canada. (2019, 15 mai). [Histoire de famille : Les nouvelles relations après une séparation ou un divorce](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/11-627-M2019035) [infographie]. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/11-627-M2019035>
- Steele, F., C. Kallis, H. Goldstein et H. Joshi. (2005). The relationship between childbearing and transitions from marriage and cohabitation in Britain. *Demography* 42(4), 647-673.
- Trovato, F. (1993). Religious Disaffiliation and Divorce in Canada. *Journal of Divorce & Remarriage* 20(1-2), 189-204.